

LE GRANGEOIS



GRANGES LES BEAUMONT

Infos pratiques :

Ouverture Mairie

mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74 e-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Déchetteries

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors, 04.75.72.99.28

Lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi, vendredi de 14 h à 17 h 30

Romans-Sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'une carte à récupérer en mairie de Granges

Bibliothèque

lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 11 h à 12 h

Ce sont des bénévoles qui assurent la gestion de la bibliothèque

Réservation de la salle des fêtes

Contactez Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

S
E
P
T
E
M
B
R
E

2002

VIE COMMUNALE

NOUVEAU POSTE D'ATSEM À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis les vacances de Pâques, un second poste d'Atsem était en place à l'école maternelle pour seconder les enseignantes dans leurs fonctions éducatives et pédagogiques. Cet emploi intérimaire était occupé par Madame Mariusse. A la fin de l'année scolaire elle a cessé son travail. Nous la remercions pour son investissement au sein de l'école.

Aux vues des effectifs de la rentrée 2008, la municipalité a décidé de prolonger cet emploi durant l'année scolaire 2008/2009 et de passer à une embauche en contrat à durée déterminée. Au mois de juillet, les élus, Madame Barbier, enseignante, et Madame la Directrice, Claudine Sauvageon ont procédé à des entretiens d'embauche. Madame Augustin a été recrutée et débutera son travail dès la rentrée, le 2 septembre aux côtés d'Anne-Marie Brun. Nous souhaitons la bienvenue à Corinne Augustin dans l'équipe municipale et auprès du corps enseignant. Elle apportera également son aide à Madame Delhomme et Madame Brun au moment des repas à la cantine.



NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Madame Vernet nous quitte à l'automne pour une autre fonction dans un nouveau syndicat d'aménagement numérique interdépartemental. En poste à la mairie depuis 2001, elle a su s'adapter parfaitement aux fonctions de secrétaire de mairie alors qu'elle travaillait auparavant au Conseil Régional dans le domaine de la formation. Elle a fait preuve de beaucoup de compétences et de réelles qualités humaines pour mener à bien son travail qui nécessite des connaissances juridiques, financières, législatives...et des qualités relationnelles et d'écoute. Nous lui souhaitons bonne chance pour son nouveau poste.

Fin août, les élus ont procédé à des entretiens d'embauche avec le soutien de Monsieur Besson, directeur des ressources humaines à la Communauté de Communes du Pays de Romans (C.C.P.R.), pour recruter une nouvelle secrétaire. Leur choix s'est porté sur Mademoiselle Céline Pontal qui prendra ses fonctions dès qu'elle pourra quitter son précédent travail. Bienvenue à elle au sein de l'équipe.

OUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL DE CLÉRIEUX EN DÉBUT D'ANNÉE 2009

La C.C.P.R. se dote d'une nouvelle structure d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans dans le village de Clérieux. Elle ouvrira ses portes en début d'année 2009. Les habitants de Granges Les Beaumont peuvent prétendre à l'inscription de leurs enfants dans cette structure. Il y aura des places régulières à la journée, des places occasionnelles (besoin de quelques heures pour faire ses courses etc...) et des places d'urgence.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il faut prendre rendez-vous avec la directrice du multi-accueil de Peyrins (autre multi-accueil de la C.C.P.R.) au 04.75.05.11.19 pour établir un dossier de préinscription. Votre dossier passera ensuite en commission d'admission pour validation. **Ne tardez pas si vous comptez sur cette structure pour la garde de votre enfant en 2009.**

ENQUÊTE MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres courant juillet un sondage proposé par la municipalité. Cette enquête nous permet de mieux connaître les grangeois et d'appréhender de façon plus concrète leurs besoins et leurs préoccupations. La municipalité et surtout les commissions concernées travailleront à l'automne sur les résultats du sondage pour orienter leur action en fonction des attentes des habitants du village. Nous vous remercions d'avoir pris quelques minutes pour répondre à cette enquête.

INFOS AGRICOLES

Une **collecte de déchets plastiques agricoles** en Drôme des Collines se tiendra **le jeudi 20 novembre 2008** toute la journée, renseignements à la Mairie, où une brochure est à votre disposition.

RAPPEL SECURITE

Sur certaines routes communales la vitesse des véhicules est limitée ainsi que dans le village et les lotissements. Nous vous remercions de la respecter car des enfants peuvent traverser à tout instant. De même **le panneau stop signifie arrêt obligatoire. Respecter le code de la route, c'est respecter les autres et protéger nos enfants.** Bonne rentrée à tous.





MENUS TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Pour la sécurité de nos enfants des barrières ont été installées au niveau de la traversée de la départementale.

Le carrefour quartier Andrillots-est – Saint-Pierre a été aménagé pour réduire la vitesse des véhicules devant les habitations. La signalisation verticale sera installée prochainement.

Les marquages au sol ont été faits par les élus à divers endroits dans la commune.

RAPPEL ENVIRONNEMENT

En cette saison de taille des végétaux, pensez bien à utiliser la déchetterie pour évacuer vos déchets verts, les bennes de la C.C.P.R. ne doivent être utilisées que pour les déchets ménagers. En effet, les bennes sont vite saturées et le tri sélectif n'est pas effectué ce qui est dommageable pour l'environnement.

On vous rappelle également que les points d'apport volontaire sont destinés au papier, verre, plastique et non pas aux encombrants qui doivent être déposés en déchetterie afin que ces lieux ne se transforment pas en décharges. Pour mémoire, tout dépôt sauvage est passible d'une amende.



URBANISME : Le 1^{er} octobre 2007, modification de tous les formulaires de Déclaration Préalable et divers permis de construire, ainsi que les Certificats d'Urbanisme

AVIS IMPORTANT : Vous désirez agrandir, modifier, construire ou réaliser d'autres travaux modifiant l'aspect ou le changement de destination d'une partie de votre habitation ou des annexes. Les murs également, de clôture ou intérieurs à réaliser dans votre propriété, les terrasses couvertes, vérandas, pergolas, les piscines, les pools house, et divers abris de jardin ainsi que de nombreuses autres réalisations sont à déclarer.

PRENEZ RENDEZ-VOUS avec le Service URBANISME de la Commune qui vous informera sur le type de déclaration et sur les règles d'urbanisme qui concernent votre parcelle.

Certains de vos travaux déjà effectués, nous sont signalés par vos voisins sans que vous ayez déclaré votre projet en Mairie par une déclaration préalable ou permis de construire et sans avoir consulté les règles du POS...

Régularisez donc au plus vite cette situation.

NOTA : Hélas nous constatons que tous les projets déposés sont incomplets ; il manque des informations essentielles, ou des corrections doivent être effectuées. Certains dossiers nous reviennent sanctionnés par la DDE soit par un avis défavorable, soit par un refus ce qui demande une reprise de ces dossiers.

UN CONSEIL : FAITES APPEL à votre **CONSTRUCTEUR** ou à un **PROFESSIONNEL** qui saura réaliser votre dossier de déclaration en fonction de toutes les contraintes d'urbanisme.

La Commission d'urbanisme

ATELIERS « MEMOIRE »

Des noms propres vous échappent... vous perdez vos clés... et vous dites « c'est l'âge !... »

Les Centres Communaux d'Action Sociale de Clérieux, Saint-Bardoux et Granges les Beaumont vous proposent à partir de novembre 2008 : 15 séances d'ateliers « mémoire », animés par la Mutualité Sociale Agricole, à destination des personnes à partir de 60 ans. Une réunion d'information aura lieu en mairie de Clérieux le mardi 14 octobre à 14 h 30 pour les personnes intéressées.

VIE ASSOCIATIVE



La bibliothèque a organisé un concours photos du 2 au 14 juin. Ce concours était ouvert à tous les Grangeois, mais la participation n'a pas rencontré le succès que nous escomptions. Quoiqu'il en soit, nous avons reçu un certain nombre de photos pittoresques, humoristiques ou sur la vie à Granges. Comme annoncé, les lauréats ont été primés :

Pour la catégorie enfants : Christophe BERNARD

Pour la catégorie adultes : ex æquo Elodie VALLOS et Ginette GRAILLAT

La bibliothèque organisera le 20 septembre prochain une journée portes ouvertes sur le thème de la «gourmandise» de 10 heures à 17 heures.

Des livres prêtés par la Médiathèque de Valence seront à la disposition du public, ainsi qu'une présentation de produits régionaux.

Nous comptons sur votre visite afin de vous faire découvrir les quelques 3 700 ouvrages qui font la richesse de la bibliothèque. Nous avons effectué environ 6 000 prêts pour l'année 2007, merci à vous d'en augmenter le nombre... en vous inscrivant !

L'Equipe de la bibliothèque



Nous avons eu l'occasion d'accueillir dans notre église le Père Jean-Pierre BILLY qui est venu renforcer l'équipe curiale actuelle. Il est installé à la Cure de St Barnard rue des Trois Carreaux et sa gentillesse et sa sympathie communicative sont appréciées par tous ceux qui ont l'occasion de travailler avec lui.

Beaucoup de baptêmes ont été célébrés à Granges cette saison et Marie-Odile BELLEC et Elisabeth BEAUMIER ont été très sollicitées pour l'organisation de ces célébrations, qu'il s'agisse d'enfants de Granges ou d'autres clochers de la Paroisse.

Nous vous rappelons que pour toute demande vous pouvez vous adresser à Claude CHANTEPERDRIX tél. 04.75.02.27.68 qui centralise les demandes sur la Paroisse Ste Claire, ou pour Granges à Marie-Odile BELLEC tél. 04.75.71.61.49.

Les livres bleus mis à votre disposition dans chaque clocher sont en cours de mise à jour et les nouveaux livres de chants ainsi refondus et recouverts en bleu plus foncé seront disponibles dès le mois de septembre.

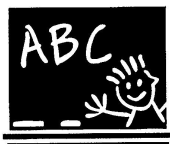
Rappel : messe dans la commune, le deuxième dimanche du mois à 10 h 45

L'Equipe paroissiale



L'Association Familles Rurales débute ses activités dès la semaine du 8 septembre, la publicité a été distribuée courant août dans vos boîtes aux lettres, néanmoins d'autres brochures sont disponibles en Mairie.

Amicale de l'Ecole



L'Amicale de l'école organise son vide grenier le 28 septembre 2008

Venez nombreux...

e-mail : amicale.ecole.glb@gmail.com

Le site internet qui présente l'amicale:

<http://www.amiecoleglbg.asso1901.com/pages/presentation.php>

Granges les Beaumont



**L'ADMR vous invite à un après-midi Théâtre à Chateauneuf -sur-Isère
Le 26 octobre à 14h30**

Demander une carte de réservation à Mme CHAUDIER ou à Mme DALICIEUX

ASSEMBLEE GENERALE DES GRANGES DE FRANCE

L'assemblée générale des Granges de France a lieu cette année à Granges Le Roi dans l'Essonne(91) le 20 et 21 septembre 2008. Les personnes, représentantes des associations, sont les bienvenues ainsi que celles qui souhaitent proposer et s'impliquer dans de nouvelles activités entre les villages des Granges de France. Prière de se faire connaître auprès de Luc Beaugiraud, adjoint au Maire tél : 04.75.71.52.20 ou à la Mairie pour plus d'informations.

ADAPEI DE LA DROME

Les journées de solidarité « opération brioches » pour les personnes handicapées intellectuelles sont organisées cette année les jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre 2008. Ces quatre journées ont un double objectif :

- poursuivre l'action générale d'information et de sensibilisation du public pour que nos paroles, notre regard, nos actes soient porteurs du maximum de dignité vers la personne handicapée tant sur la scolarisation, l'insertion sociale professionnelle, l'hébergement et l'accès aux loisirs.
- collecter des fonds pour financer des investissements permettant d'améliorer la vie des personnes handicapées mentales.

Merci de réserver un bon accueil à cette association.

Tous les articles concernant la vie du village sont les bienvenus
Nous comptons sur vous pour alimenter ce bulletin.

Prochain numéro : décembre 2008
Merci de nous faire parvenir vos articles le 20 novembre au plus tard.